



# BUDGET 2025



## REVENUS

Taxes foncières générales.....	3 460 127,50 \$
<b>Sous-total taxes générales .....</b>	<b>3 460 127,50 \$</b>
Aqueduc - Taxation .....	186 880,08 \$
Matières résiduelles - Taxation .....	382 215,00 \$
<b>Sous-total compensations.....</b>	<b>569 095,08 \$</b>
Redevance - matières résiduelles.....	135 488,40 \$
Prise en charge du réseau local .....	105 201,00 \$
Transfert Gouvernement du Québec.....	385 000,00 \$
<b>Sous-total subventions et transferts .....</b>	<b>625 689,40 \$</b>
AUTRES REVENUS (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.).....	376 580,82 \$
<b>TOTAL REVENUS .....</b>	<b>5 031 492,80 \$</b>

## DÉPENSES

Conseil et greffe (élections) .....	134 522,88 \$
Gestion financière et administrative .....	555 303,92 \$
<b>Sous-total administration générale.....</b>	<b>689 826,80 \$</b>
Police - Sûreté du Québec .....	336 993,00 \$
Sécurité incendie.....	478 422,00 \$
Sécurité civile et entente SPAA .....	20 981,83 \$
<b>Sous-total sécurité publique .....</b>	<b>836 396,83 \$</b>
Voirie municipale .....	446 005,22 \$
Enlèvement de la neige.....	345 506,00 \$
Éclairage public .....	75 000,00 \$
Signalisation .....	10 000,00 \$
Transport collectif & adapté .....	26 192,00 \$
<b>Sous-total transport et voirie.....</b>	<b>902 703,22 \$</b>
Réseau d'eau potable et pluvial.....	173 605,28 \$
Matières résiduelles et fosse septiques .....	607 775,00 \$
Cours d'eau et environnement .....	126 282,00 \$
<b>Sous-total hygiène du milieu.....</b>	<b>907 662,28 \$</b>
Urbanisme et développement.....	175 264,55 \$
Quote-part évaluation foncière.....	94 851,00 \$
Loisirs et culture .....	1 085 608,63 \$
Emprunts et frais de financement .....	294 179,49 \$
Activités d'investissement .....	95 000,00 \$
Affectation du surplus .....	(50 000,00) \$
<b>TOTAL DÉPENSES &amp; CONCILIATIONS .....</b>	<b>5 031 492,80 \$</b>

### Budget 2025 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska. Augmentation limitée à 1 % du taux des taxes basées sur la valeur foncière.

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2024, le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska a adopté le budget 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

En effet, le taux des taxes basées sur la valeur foncière passera de 0,6300 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,6363 \$ / 100 \$ pour l'année 2025, soit une augmentation limitée à 1 %. Quant au budget annuel 2025, il se chiffre désormais à 5 031 493 \$ avec une augmentation des dépenses frôlant les 10 %.

Dans les dernières années, plusieurs nouvelles familles se sont établies à Saint-Christophe d'Arthabaska et la population ne cesse d'augmenter année après année. Les multiples constructions neuves apportent une augmentation de la valeur foncière municipale qui profite à tous les contribuables du territoire en permettant de maintenir un taux des taxes foncières relativement bas. L'équipe municipale est fière de continuer à travailler afin de répondre aux besoins des citoyens actuels tout en étant attrayante pour les investisseurs et les nouveaux résidents.

Comme chaque année, les projets sélectionnés seront principalement payés par différentes subventions gouvernementales, notamment pour la réfection d'une partie du Petit 9e Rang et des rues Beau-Site et Blanchet. Au niveau des parcs municipaux, les élus ont retenu les projets d'éclairage du Parc Léon-Couture et d'aménagement de l'accès au Parc de la Famille.

Les contribuables recevront leur compte de taxes en début 2025 et auront toujours la possibilité de l'acquitter en quatre versements.

Source : Me Katherine Beaudoin  
Directrice générale & Greffière-trésorière  
Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska  
Téléphone : 819.357.9031  
directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca



Michel Larochelle  
Maire



Johanne Therrien  
Conseillère district 1



Bertrand Martineau  
Conseiller district 2



Sarah Bellavance  
Conseillère district 3



Marc-Olivier Racette  
Conseiller district 4



Dominique Blanchette  
Conseillère district 5



Réjean Arsenault  
Conseiller district 6

Me Katherine Beaudoin  
Directrice générale  
et Greffière-trésorière



## PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027



	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027
<b>VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX</b>			
Réfection du Petit 9 <sup>e</sup> Rang et des rues Beausite et Blanchet	1 000 000,00 \$		
Réfection du 11 <sup>e</sup> Rang	30 000,00 \$	800 000,00 \$	
Réfection du boulevard Léon-Couture			700 000,00 \$
Achat d'une rétrocaveuse	250 000,00 \$		
Projet de drainage secteur 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> avenue et du Centre	25 000,00 \$	200 000,00 \$	1 868 000,00 \$
<b>DÉVELOPPEMENT, URBANISME ET LOISIRS</b>			
Préau sur la Patinoire du Parc Léon-Couture			1 000 000,00 \$
Enseigne lumineuse	50 000,00 \$		
Éclairage du Parc Léon-Couture	30 000,00 \$		
Éclairage du Parc Entraide		30 000,00 \$	
Mise en valeur du Parc de la Famille	50 000,00 \$	150 000,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 435 000,00 \$</b>	<b>1 180 000,00 \$</b>	<b>3 568 000,00 \$</b>
<b>FINANCEMENT</b>			
Activité d'investissement	95 000,00 \$	160 000,00 \$	140 000,00 \$
Règlement d'emprunt	200 000,00 \$		934 000,00 \$
Fonds municipal pour fins de parcs	80 000,00 \$	150 000,00 \$	100 000,00 \$
Affectation de surplus pour les projets d'immobilisations		30 000,00 \$	100 000,00 \$
Subvention TECQ	1 025 000,00 \$	200 000,00 \$	934 000,00 \$
Subvention PAVL - redressement		640 000,00 \$	560 000,00 \$
Subvention FRR	35 000,00 \$		
Subvention infrastructures de loisirs et de sports			800 000,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 435 000,00 \$</b>	<b>1 180 000,00 \$</b>	<b>3 568 000,00 \$</b>